



Agence France Presse


C.E AFP

CS 40212 – 75086 PARIS CEDEX 02

AMICALE DES ANCIENS

11 à 15, place de la Bourse - 75002 PARIS CEDEX

Permanence du Bureau : tous les *Mardis* de 10 à 12 heures

 01.40.41.46.46 - poste 4496

Courriel : amicale-des-anciens@afp.com

Paris ce 19 janvier 2017

Chers amis,

Début janvier, les adhérents à la Mutuelle Audiens de la presse, du spectacle et de la communication ont reçu une circulaire les informant de la décision de l'assemblée générale, à laquelle siègent des délégués élus par les adhérents, de quitter le GPS (groupe de protection sociale) Audiens pour rejoindre le Groupe Harmonie.

Certains d'entre-vous se sont alors inquiétés de savoir quelles répercussions ce changement d'affiliation risquait d'avoir sur leur contrat et notamment si leur couverture maladie restait garantie. Qu'ils soient rassurés : pour les adhérents à jour de leurs cotisations, rien ne change ! Il n'y aura aucune démarche à effectuer pour passer de Audiens à Harmonie. Ce sera automatique.

Anciens de l'AFP, nous avons pour la plupart d'entre nous été automatiquement affiliés, lors de notre embauche, à ce qui s'appelait à l'époque la Mutuelle nationale de la Presse et du Livre (MNPL), en complément de notre affiliation obligatoire à l'Assurance maladie. A l'exception de ceux qui, à l'occasion de leur départ à la retraite, ont décidé de changer de mutuelle, nous restons dans cette situation, la mutuelle prenant en charge le "ticket modérateur", dans la limite du "tarif de responsabilité de la Sécurité sociale".

Dans un premier temps, la MNPL, faute d'un poids suffisant par le nombre de ses adhérents, a été amenée à se regrouper avec d'autres mutuelles au sein du groupe Audiens. Toutefois des divergences ont fini par se manifester en matière de stratégie et de gouvernance, qui ont conduit le Conseil d'administration à proposer, lors de l'assemblée générale du 21 juin 2016, de rompre ce partenariat et de rechercher une autre affiliation. Cette proposition a été adoptée à une large majorité par vos délégués.

Au terme de quelque six mois de tractations, le Conseil d'administration a fait le choix de rejoindre le Groupe Harmonie. Une assemblée générale extraordinaire, convoquée le 5 janvier 2017, a approuvé ce nouveau partenariat, encore une fois à une large majorité. Nous allons donc passer, avec armes et bagages, autrement dit sans changement pour les adhérents, du groupe Audiens au groupe Harmonie. Les modalités de cette mutation seront mises en oeuvre, d'ici au 31 décembre 2017, par le Conseil d'administration, qui conserve son siège à une adresse parisienne que beaucoup d'entre nous connaissent bien et où ils seront toujours aimablement accueillis: 5 rue de Palestro.

D'aucuns se plaignent de se heurter à un standard téléphonique sans cesse occupé quand ils appellent la mutuelle. Ce n'est pas mon expérience, mais cela peut arriver. Je ne pense pas que ce soit lié aux changements en cours. De toute façon, en cas de besoin, on peut toujours envoyer un e-mail à mutuelle@audiens.org. Cette adresse reste valable.

Bonne année à tous!

Jacques Michel Tondre, Délégué mutualiste